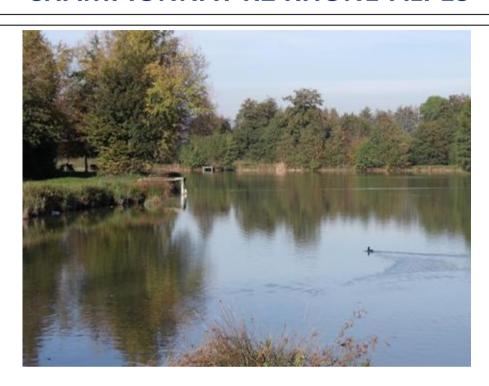


#### Logos des partenaires de l'épreuve

Conseil régional AURA
Conseil départemental ISERE
Fédération de Pêche Départementale 38
AAPPMA LA FARIO DE LA BIEVRE
CD 38
Club PASSION PECHE COMPETITION
Municipalité Saint-Etienne de Saint-Geoirs

### **CHAMPIONNAT R2 RHONE-ALPES**



## Epreuve devant respecter

## règlement sportif de la Commission Eau Douce de

### la FFPS

















SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

### **MOTS D'ACCUEIL**

Le CD38 et Passion Pêche Compétition ont le plaisir de vous accueillir sur le magnifique parcours de l'étang Chanclau à Saint-Etienne de Saint-Geoirs dans le pays de Mandrin.

Nous remercions vivement l'AAPPMA La Fario de la Bièvre pour le prêt du parcours ainsi que la commune de Saint-Etienne de Saint-Geoirs qui nous facilite les accès aux berges et nous aide dans toutes nos démarches.

Ce lieu bien connu des pêcheurs est le théâtre de compétitions depuis plusieurs années et saura répondre à vos attentes.

Je souhaite une bonne pêche et une bonne chance à tous.

Sportivement,

Eric Schulz,

Président du CD38

### **Infos SITE et SECTEURS**

Poissons dominants Brèmes, poissons-chats, gardons, carpes

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Chemin de Morchamps		Oui
Secteur B	Chemin de Morchamps		Oui
Secteur C	Chemin de Morchamps		Oui

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	1m30	nul
Secteur B	1m30	nul
Secteur C	1m30	nul

# Plan des secteurs

### **LIMITATIONS**

	Maximum	Particularités
Cannes	13m	Moulinet autorisé
Amorce	12 litres	Terre comprise
<b>Esches totales</b>	1,5 litres	
Fouillis	½ litre	
Vers de vase		Uniquement à l'hameçon
Vers de terre	½ litre	Entiers

### **HORAIRES**

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	10 h 30	7 h 30	
Tirage au sort	11 h 00	8 h 00	
Entrée dans les box	12 h 00	9 h 00	
Début des contrôles (*)	13 h 00	10 h 00	
Amorçage	13 h 50	10 h 50	
Début de la manche	14 h 00	11 h 00	
5 minutes	17 h 55	14 h 55	
Fin de la manche	18 h 00	15 h 00	
Palmarès		17 h 00	
Marée basse			
Marée haute			

(\*): Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Pour la journée en 2 manches, prévoir si possible 1h30 entre la fin de la manche du matin et l'entrée dans les box de la manche de l'après-midi.

### Points de rendez-vous

	Sur	Autre	Points GPS
	place		
Manche1	Х		
Manche2	Х		
Manche3			
Palmarès			

### **Informations diverses**

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	SCHULZ Eric	06 07 32 73 92	Schulzeric884@aol.com
Forfait	SCHULZ Eric		

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un <u>Championnat individuel</u> doit s'acquitter d'une
cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour
couvrir les frais de l'épreuve.

### Règlement particulier

Mettre ICI ce qui est particulier au site : Permis interfédéral obligatoire, entrainements autorisé	S
ou besoin d'un permis spécial, 2 bourriches, remise des poissons à l'eau après la pesée	

Permis 2025 obligatoire		

### Restauration et hébergements

https://www.airbnb.fr		
https://www.booking.com		
https://www.gites-de-france.com		